
**Combustibles solides de
récupération — Spécifications et
classes**

Solid recovered fuels — Specifications and classes

iTeh Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

ISO 21640:2021

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/76171464-b489-428b-91f5-823e12b6299c/iso-21640-2021>



iTeh Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

ISO 21640:2021

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/76171464-b489-428b-91f5-823e12b6299c/iso-21640-2021>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2021

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Genève
Tél.: +41 22 749 01 11
E-mail: copyright@iso.org
Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos	iv
Introduction	v
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1
4 Symboles et abréviations	2
5 Principes	2
6 Classification	3
7 Spécifications	4
7.1 Généralités	4
7.2 Origine	4
7.3 Formes commercialisées de combustibles solides de récupération	7
7.4 Propriétés obligatoires	8
7.5 Propriétés non obligatoires	9
8 Règles de conformité	10
8.1 Règles de conformité pour la classification	10
8.1.1 Règles générales de conformité	10
8.1.2 Lancement ou modification importante de la production	12
8.1.3 Exemptions	12
8.2 Règles de conformité pour la spécification	12
8.2.1 Règles générales de conformité	12
8.2.2 Exemptions	13
9 Exigences et déclaration de conformité	13
Annexe A (normative) Modèle de spécification des combustibles solides de récupération	14
Annexe B (informative) Préparation du combustible	16
Annexe C (informative) Modèle de déclaration de conformité	19
Annexe D (informative) Calcul de l'écart-type, de la valeur médiane et du percentile 80	21
Annexe E (informative) Exemples d'établissement de conformité à la classification des CSR	23
Annexe F (informative) Exemples d'établissement de conformité à la spécification des CSR	27
Bibliographie	29

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: www.iso.org/iso/fr/avant-propos.

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 300, *Combustibles solides de récupération*.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse www.iso.org/fr/members.html.

Introduction

L'objectif du présent document est de fournir un système commun de classification et spécification des combustibles solides de récupération (CSR) dans le but de permettre des échanges commerciaux efficaces, de promouvoir une utilisation sûre dans les activités de conversion de l'énergie et d'améliorer la confiance du public. Il permettra une bonne communication entre vendeur et acheteur et facilitera les achats, les mouvements transfrontaliers, l'usage et la supervision ainsi qu'une communication efficace avec les fabricants de matériels. Ce système de classification et spécification sera compatible avec les procédures d'autorisation administratives et l'établissement de rapports sur les problèmes environnementaux.

Les CSR sont produits à partir de déchets non dangereux. Les déchets d'entrée peuvent être des déchets spécifiques d'une production, des déchets solides municipaux, des déchets industriels, des déchets de construction ou de démolition, des boues de stations d'épuration, etc. Ainsi est-il évident que les CSR constituent un groupe de combustibles hétérogène. L'établissement d'un système de classification et de spécification bien défini est par conséquent d'une importance significative pour atteindre les objectifs et les intentions mentionnés ci-dessus.

Le présent document couvre tous les types de CSR et a, par conséquent, un vaste champ d'applications. L'objectif de la production d'un combustible solide de récupération est de permettre son utilisation à des fins énergétiques au plus haut niveau possible d'efficacité énergétique.

Le présent document décrit les règles de conformité applicables aux CSR selon ce système normalisé de classification. Une classification permet d'obtenir des informations statistiques sur les propriétés des CSR sur le marché, ce qui augmente la transparence de l'utilisation des déchets non dangereux au sein des CSR et montre que ce champ d'activité commerciale est en développement.

Le présent document décrit également la manière dont un fournisseur peut établir des spécifications et une déclaration de conformité aux différentes normes ISO applicables aux CSR.

Il est important d'insister sur le fait que, malgré la normalisation des CSR, il convient de ne pas interpréter la norme comme des critères de fin de vie de déchets. Ces critères peuvent être établis aux niveaux national ou régional, mais dans le cadre de la législation et non du présent document. Il convient également de noter qu'il est de mise que les déchets utilisés pour la production des CSR proviennent de filières de déchets ne se prêtent pas à la réutilisation, à la préparation en vue de la réutilisation, ni au recyclage efficace des matières.

La [Figure 1](#) représente une chaîne simplifiée de production des CSR, de l'entrée des déchets non dangereux à l'utilisation finale des CSR. Le présent document intervient à tous les stades de la chaîne, du point d'acceptation jusqu'au point de livraison. Le combustible n'est pas considéré comme un CSR tant qu'il n'a pas été spécifié et classifié conformément au présent document. Les exigences relatives à la collecte des déchets d'entrée et à l'utilisation du combustible ne font pas partie du présent document.